

Compte rendu du Conseil d'école du vendredi 15 juin 2018

**Présents :**

Enseignants : Mesdames Alvoët, Aureau, Babarit, Bouscavet, Geneslay, Jamet, Pairé, Le Guellec, Lefèvre, Levêque, Richard, Robillard, Rousselle, Trico et Messieurs Bertrand, Dufrenne, et Robillard

Parents d'élèves :

Mmes GODET Claire, BELLANGER Coralie, PETRI MAILLARD Anne, BERTHEUX Ludivine  
 DESLANDES Karine, PATIN Muriel, MILOT Pascaline, LEHALLE Fannie, GOUJU Magali  
 Mrs BENARD Guillaume CARABEUF Stéphane

Représentants du syndicat scolaire et des communes : Mme Beuve, Mrs Armand, Guilleux, Paris

Excusés : Mmes Davy Masselis Leroy et M. Fouillard

**1) Effectifs et projets de répartition pour la rentrée 2018**

Suite à la fermeture du poste « plus de maîtres que de classes », Alexandra Pairé reprend une classe. Valérie Brunel a obtenu son « CAFIPEMF », elle devient officiellement conseillère pédagogique et sera remplacée par Nathalie Beau. Laëtitia Lefèvre a obtenu un poste à Vacogne-Neuilly. A ce jour, Solène Babarit n'a pas de poste.

**Effectif à la rentrée :**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
38	35	52	47	50	52	48	60	382

Première proposition

PS	MS	GS	
25			25
13	11		24
	12	13	25
	12	13	25
		26	26
38	35	51	125

Deuxième proposition

PS	MS	GS	
25			25
13	11		24
	8	18	26
	8	17	25
	8	17	25
38	35	52	125

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
24					24
23					23
	25				25
	25				25
		26			26
		26			26
			24		24
			24		24
				30	30
				30	30
47	50	52	48	60	257

Nous pensons privilégier la deuxième proposition en maternelle. Les élèves de grande section seraient répartis dans quatre classes afin d'obtenir de bonnes conditions d'apprentissage.

Cette prévision est indicative, elle peut varier en fonction des arrivées et des départs.

## **2) Bilan des projets des classes 2017/2018**

Sorties effectuées depuis le dernier conseil d'école :

### **Maternelle :**

Les classes de PS/MS de Géraldine et Stéphanie ainsi que les classes de Solène et Magalie : sortie au zoo de Champrépus le vendredi 29 juin

La classe de Cécile et celle de CP d'Estelle : sortie au jardin des Marettes le 2 juillet

**CP:** musée des beaux-arts le 20 juin.

**CE1 :** Projet avec l'école de musique Orne et Odon

Sortie orientation à la forêt de Grimbosq le 7 juin

Musée des beaux-arts et musée de Normandie le 19 juin.

**CE2 :** classe de neige.

Atelier avec intervenante pour la classe de Catherine Jamet.

**Tous les CM1 :** projet jeux d'opposition.

**CM1** Atelier avec intervenante pour la classe de Laurence Rousselle.

**CM1** Laurence Rousselle et de Yann Dufrenne.

Accrobranche le vendredi 29 juin.

**CM1 : Laetitia** Sortie Caen correspondance scolaire.

**CM2 :**

5 séances de kayak, rencontre sportive à Evrecy, visite du collège d'Evrecy et de Verson.  
29 juin journée « nature » à Thury Harcourt.

Les classes de CP de Candice Alvoët, de CM1/CM2 de Yann Dufrenne et la classe de CM2 de Gilles Bertrand ont participé au projet « Métamorphose de la stèle à la scène » en collaboration avec le Musée de Vieux et la compagnie Alkime. Une représentation a eu lieu lors du Festiv'art. La compagnie Alkime doit poursuivre ses interventions dans les autres classes de l'école.

La rencontre sportive aura lieu le jeudi 5 juillet pour les élémentaires et le vendredi 6 juillet pour la maternelle.

## **3) Bilan provisoire de la coopérative scolaire**

Un bilan provisoire de la coopérative scolaire est présenté. Voir document joint.

Remerciements à l'APE, au SIVOM pour leur aide financière, aux parents de CE2 pour les actions qui ont été nombreuses et efficaces et ont permis de réduire la somme demandée aux familles pour la classe de neige, ainsi qu'à un mécène pour son don de 3000 euros, ce qui a permis de diminuer le coût de la classe de neige de 60 euros par enfant.

Remerciements à la communauté de communes pour la prise en charge du transport et d'une partie du kayak.

Remerciements à tous les parents pour l'encadrement des sorties et à leur participation à nos différentes manifestations.

Pour information, de façon officielle, à compter de la rentrée de septembre 2018, tous les parents désirant accompagner une sortie ou intervenir dans l'école devront remplir une fiche afin que l'éducation nationale soit en mesure de consulter le fichier judiciaire FIJASV (auteur d'agression sexuelle), consultation mise en œuvre depuis cette année pour les parents agréés natation.

#### **4) Point sur la cantine (groupe de travail, choix du prestataire, « exotisme de certains plats »)**

A ce jour, les parents d'élèves n'ont pas eu de réponse par rapport au groupe de travail qui devait se mettre en place.

M Armand a pris contact avec l'entreprise qui gère les repas. Il y a eu une amélioration mais qui n'a pas duré. Les menus sont à nouveaux très exotiques.

M. Armand explique qu'il y a très peu de prestataires sur la région. L'entreprise qui nous fournit les repas à une antenne à Gavrus, il serait peut-être judicieux de passer par eux, ce qui réduirait l'empreinte carbone.

Les parents d'élèves souhaitent qu'un cahier des charges plus strict soit signé lors du renouvellement de la convention et souhaitent être associés au choix du prestataire.

Mme Godet et Mr Carabeuf feront partie de la commission.

#### **5) Prise de médicaments sur le temps de cantine**

Un élève a eu une crise d'asthme sur le temps de cantine, le personnel signale qu'il n'avait pas les clés pour accéder à la trousse de l'enfant. Fabien Meunier a dans son bureau une trousse, il y en a aussi une dans la classe. Il est peut-être nécessaire qu'une troisième trousse soit mise à disposition de la cantine.

Il sera rajouté sur le règlement intérieur du restaurant scolaire que la prise de médicaments est interdite sauf dans le cadre d'un PAI, ou de la prise de Ventoline (autorisée avec une ordonnance en cours de validité).

#### **6) Remplacement des agents du SIVOM en cas d'arrêt maladie**

Le Président du SIVOM explique que lors du conseil syndical, il a été constaté beaucoup de soucis pour les remplacements (15 premiers jours de l'arrêt : pas de remboursement à l'employeur). Le coût financier est important.

Une délibération a donc été votée :

Pour les ASTEM : jusqu'à trois jours d'arrêt maladie pas de remplacement. Néanmoins, en cas d'arrêt d'une ASTEM de petite section, celle-ci sera remplacée par l'ASTEM de grande section.

Les enseignants font remarquer que compte-tenu du travail de préparation et d'organisation des ATSEM dans les classes, il est délicat de déplacer une ATSEM d'une classe de GS en PS pour un remplacement. La classe de GS deviendrait désorganisée au niveau pédagogique et sécuritaire.

Les ATSEM sont très rarement absentes, elles risquent de venir malgré leur maladie. Les enseignants de PS risquent de rester sans ATSEM pour éviter de pénaliser les autres classes.

Le rôle des ATSEM a été déjà justifié plusieurs fois et les enseignants sont surpris par cette décision.

Le SIVOM se donne au maximum trois jours pour trouver une personne qualifiée.

Au prochain conseil syndical, la question du remplacement des ATSEM sera portée à l'ordre du jour.

Il a aussi été constaté un problème sur le ménage qui n'a pas été fait pendant les 3 jours d'absence d'un personnel de l'école. Le personnel n'a pas été remplacé ni déployé.

Le SIVOM comprend que ce problème n'aurait pas dû se produire.

Les problèmes de gestion du ménage déjà évoqués semblent toucher aussi les remplaçants qui ne savent pas quel travail effectuer. (Pas de fiche de poste).

Le SIVOM risque de faire appel dans l'avenir à des prestataires privés compte-tenu de la gestion complexe de ces questions.

Une enseignante rappelle que le choix du SIVOM de poursuivre la semaine de 4 jours ½ en 2018/2019 était justifié par la protection de l'emploi, ce qui est à l'opposé qu'une telle décision.

### **7) Problèmes divers dans le bâtiment : soufflet anti pince doigts (porte d'entrée), problèmes d'odeurs dans les sanitaires, rubalise autour de la structure**

Les différents corps de métiers vont être contactés afin de réaliser les travaux.

La rubalise n'est pas nécessaire, les enfants savent qu'ils ne doivent plus utiliser la structure.

M. Armand président du SIVOM propose qu'une pré-réunion entre les parents élus et lui-même ait lieu en amont des conseils d'école afin de régler les soucis de cet ordre.

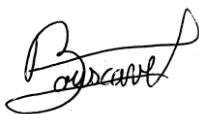
### **Questions diverses :**

L'année prochaine, le projet classe de neige devrait avoir lieu (probablement pour la dernière année) si les parents des élèves de CE2 sont motivés afin de réunir des fonds.

L'Inspection Académique demande une participation moindre de la part des familles.

La directrice

F Bouscavet



Le secrétaire de séance

Yann Dufrenne